

LU DANS LES ARCHIVES (suite) :

La Fièvre aphteuse

Par arrêté préfectoral en date du 19 août, est déclaré infecté de fièvre aphteuse tout le territoire de la ville d'Armentières. La zone d'interdiction comprend la partie du territoire située

dans un rayon de 200 mètres autour des exploitations de MM. Descamps et Delplanques. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 22 Août 1926.

Débit de Tabac-Création

« M. le Maire

M.M. Pour permettre la création d'un débit de tabac, l'avis du conseil est exigé par l'administration des contributions indirectes.

En conséquence, je prie le conseil de vouloir bien ratifier la délibération prise le 11 mai 1922 admettant la nécessité de la création d'un débit de tabac dans le quartier des Près Duhem qui pourrait être établi 101 bis, rue du Nord et sollicité par M. Henneron.

Le conseil considérant

1° Que cette création ne pourrait nuire à ceux déjà existants, notamment à celui établi rue du Faubourg de Dunkerque qui se trouve déjà lui-même à proximité du débitant situé rue de Dunkerque.

2° Que le quartier des Près Duhem possède une population dense et dont le nombre est actuellement à celui d'avant-guerre,

émet un avis favorable à cette création. » ■

Délibération du conseil municipal en date du 2 juin 1923, A.M.A. 2.075.1.077.7

Inauguration d'un cimetière anglais à Ploegsteert

Dimanche 19 juin, on va inaugurer à Ploegsteert un cimetière anglais « City of London rifle brigade cemetery ». Les « City of London » étaient communément appelés dans la région, les « Boutons noirs ».

A l'occasion de cette cérémonie, une musique militaire belge, celle du 4° de ligne de Bruges et une musique militaire anglaise, viendront à Ploegsteert. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 19 Juin 1927.

C'ETAIT MIEUX AVANT

Vol au cimetière

Mme Grenier, demeurant rue Sadi-Carnot, 29, a signalé au commissaire de police que deux barres en cuivre, d'une valeur de 300 fr., clôturant la concession de sa famille avaient disparu. Plusieurs vols du même genre ont été commis ces temps der-

niers et les recherches de la police sont rendues difficiles par suite de la proximité du territoire belge. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 15 Mai 1927.

Mécontentement

Les commerçants de la rue de Lille ne sont pas contents et avec juste raison. Le tramway à vapeur d'Armentières-Halluin avait avant-guerre un arrêt fixe rue de Lille et cet arrêt permettait aux voyageurs de se diriger sur tous les points de la ville : Grand-place, rues des Agneaux, Notre-Dame, des Capucins, Bayart, en un mot tout était pour le mieux. Aujourd'hui, on a trouvé moyen de faire cet arrêt sur la Grand-place. Est-il besoin de dire qu'elle était déjà assez avantagée

sans avoir cet arrêt ?... La Grand-place a déjà tous les marchés, toutes les fêtes, etc ..., c'est un mouvement continu, bientôt les halles vont rouvrir..

Pourquoi donc toujours créer des dissentiments inutiles et ne pas rétablir les choses comme avant-guerre, vu que tout le monde était content. Voilà ce que disent les commerçants de la rue de Lille. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 7 septembre 1924

Edito

La "Grande collecte" des archives familiales de la Première Guerre mondiale.

Du 9 au 16 novembre prochain, la bibliothèque en ligne Europeana en partenariat avec la Bibliothèque nationale, les Archives nationales et la Mission du Centenaire organisent une grande collecte d'archives familiales relatives à la Grande Guerre (correspondances entre les soldats et leurs proches, carnets de croquis, souvenirs écrits après la guerre, etc.).

Les Archives municipales d'Armentières participeront à cette opération aux côtés des Archives départementales du Nord. Rendez-vous le 9 novembre prochain de 10h à 18 heures au 22 rue Saint-Bernard à Lille. Vos documents ou objets de familles seront numérisés à cette occasion puis mis en ligne sur le site www.europeana1914-1918.eu.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <http://centenaire.org/fr/la-grande-collecte>



Vue de l'ancienne Eglise Saint-Roch avant 1914 - 3 Fi 400

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES

Mairie d'Armentières
Place du Général de Gaulle
Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
le samedi de 9h à 11h30.

Fermeture annuelle : la première semaine de février
Téléphone : 03.61.76.20.97 email : archives@ville-armentieres.fr



➤ La chronique est maintenant téléchargeable sur le site de la ville d'Armentières : www.amentieres.fr

REÇU AUX ARCHIVES :

► De l'Union des Anciens Combattants d'Armentières :

▪ J. LOUART, « Souvenirs de la Grande Guerre, le collège d'Armentières en octobre 1914 : l'occupation Allemande », copie d'un ouvrage conservé à la BDIC, 1920, 18 pages.

► De Madame Agnès DURNEZ :

▪ Don d'une des pierres de l'ancienne église Saint-Roch détruite entre 2002 et 2003, pour raison de sécurité. ■

VU DANS LES ARCHIVES :

La reconstitution de l'asile d'aliénés d'Armentières



Le Conseil général s'est préoccupé de la remise en état de l'Asile d'Armentières. Nous donnons ci-dessus une vue perspective des constructions achevées.

A gauche : Habitations du directeur, du médecin-chef, de l'économiste ; à droite : Le pavillon de l'Administration ; dans le fond, des pavillons qui pourront recevoir en juin au moins, 150 malades. Un, en avant, en construction. *(Echo du Nord).*

Le Carillon d'Armentières, A.M.A. Dimanche 22 Mai 1927.

LU DANS LES ARCHIVES :

Inauguration d'un monument aux Morts

La paroisse du Sacré-Coeur a inauguré, dimanche après-midi, le monument destiné à perpétuer, dans l'église, le souvenir des enfants de la paroisse morts pour la France.

Toute la population de ce quartier, où règne une entente parfaite, s'est associée à cette cérémonie patriotique.

La Fanfare des Trompettes Dévoués, qui a mérité une fois de plus son qualificatif, a prêté son concours à la fête, ainsi que la Jeune Garde. Toutes les sociétés de la ville y avaient délégué leurs représentants.

Le Futur Hôtel-de-Ville

Une des répercussions de la grève du bâtiment à Lille avait été le ralentissement des travaux de l'Hôtel-de-Ville, par suite de la lenteur avec laquelle arrivaient les pierres formant tout le sous-bassement de l'édifice.

Les arrivages ont repris leur activité et bientôt le dernier cordon de pierre sera terminé.

Les semelles en béton armé formant les planchers de 1er étage pourront être réalisées et il sera possible de mettre au travail

Le révérend Père Decoster, ancien aumônier militaire, a magnifié en termes élevés l'héroïsme de nos soldats, et des chants, d'une exécution parfaite qui fait honneur à la maîtrise et à ses remarquables solistes, ont associé la musique religieuse à cette glorification du patriotisme. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 28 Mars 1926.

une nombreuse équipe d'ouvriers pour les travaux en pierre blanche et briques du 1er étage.

Si rien ne contrarie les projets que l'on forme, l'édifice pourrait être couvert avant la prochaine année. Le beffroi, dont la tour comporte 45 mètres de maçonnerie, continuerait évidemment à s'élever ensuite. ■

Le Carillon d'Armentières, A.M.A., Dimanche 23 Mai 1926.

Vers la création des comités de quartiers ... ?

Fêtes diverses

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, un rapport établi par la Commission Municipale des Fêtes et relatif à l'organisation ultérieure de Fêtes diverses.

« La Commission des Fêtes a constaté à plusieurs reprises que l'organisation des jeux pendant la Fête Communale donnait lieu à des réclamations souvent injustifiées. Pour obvier à cet inconvénient, la Commission préconise un mode qui pourrait concilier et donner satisfaction à la population. Il consisterait à provoquer la création de Comités constitués pour chaque quartier de la Ville à l'exemple des Comités de la route d'Houplines et du Bizet. Ces comités de quartiers seraient chargés, pour toutes les fêtes locales, d'établir un programme qui serait soumis à l'examen de la Commission Municipale des Fêtes et proposerait des subventions. La Commission estime que le centre de la ville ne peut-être considéré comme quartier. D'autre part, elle délimite comme suit les quartiers susceptibles d'obtenir des indemnités permettant de couvrir les frais d'organisation :

Monuments aux morts

« M. le Maire rappelle qu'il a été confié à M. Cordonnier, architecte la construction du monument commémoratif en souvenir de nos soldats morts pendant la Grande Guerre et le projet présenté par M. Cordonnier semble réaliser l'idéal. Pour obtenir un monument durable, la commission a décidé, après étude d'employer la pierre la plus résistante et offrant pour l'exécution les meilleures garanties et, sur l'avis de l'architecte, le « vanion » est choisi. Des propositions ont été faites à divers entrepreneurs, donnant les résultats suivants :

Entreprise Debosque	284 562,18
Entreprise Ruyant	285 969,62

1^{er} Quartier : Bizet (au-delà de la Lys et du Canal).
 2^e Quartier : L'île de Flandre (rive gauche de la Lys).
 3^e Quartier : Près Duhem (rue Massenot comprise, rue Jules Lebleu jusqu'à l'estaminet de l'abattoir, rue des Prés).
 4^e Quartier : Entre la Ligne du chemin de fer, la rue Nationale et le rue Jules Lebleu.
 5^e Quartier : Rond Point (de la gare au passage à niveau de la Rue du Faubourg de Lille, rue des Jésuites et de Lille).
 6^e Quartier : Route d'Houplines (Rues des Chauffours, Solférino, de la Lys et des Quais).

La commission décide en outre, que deux mois avant la Fête Communale, les Présidents des Comités de quartiers seront convoqués et la distribution des jeux se fera proportionnellement à la population de chaque quartier.

Le programme de toute fête de quartier devra être étudié au moins deux mois à l'avance de façon qu'il puisse être examiné par la Commission Municipale. ■

Document non daté, tiré d'un dossier en date du 30 octobre 1923 (avec une inscription d'envoi aux journaux le 10 novembre 1923). Fêtes publiques (1921-1955), A.M.A. 1.855.1.

Entreprise Dutrieux	303 148,60
Entreprise Dufour	344 429,96

En conséquence, la commission est d'avis de confier à M. Debosque Maurice qui a donné les prix les plus bas, la construction du monument qui pourra, très probablement, être inauguré à la prochaine Fête Nationale de 1924. Adopté ».

NB : Le monument aux morts sera en réalité inauguré le 5 avril 1925, par le Maréchal Franchet d'Esperey. ■

Délibération du conseil municipal en date du 2 juin 1923, A.M.A. 2.075.1.077.7